

Motion de méfiance individuelle constructive à l'encontre de Monsieur Freddy BREUWER, 6^{ème} Echevin, et avenant au pacte de majorité

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment les articles L1123-1, L1123-2, L1123-3 et L1123-14 ;

Vu les résultats du scrutin communal du 14 octobre 2018 ;

Vu les délibérations subséquentes du Conseil communal, notamment les délibérations des 3 décembre 2018, 17 décembre 2018, 28 janvier 2019, 2 septembre 2019, 27 janvier 2020, 21 septembre 2020, 19 octobre 2020, 29 mars 2021, 9 juillet 2021 et 6 septembre 2021 ;

Considérant que les signataires de la présente motion :

- sont conseillers communaux de la Ville de Verviers ;
- constituent ensemble une majorité au sein du Conseil communal ;
- représentent au moins la moitié de leurs groupes politiques respectifs au sens de l'article L1123-14 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;
- représentent au moins la majorité de leurs groupes politiques respectifs au sens de l'article L1123-1 et L1123-2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;
- représentent au moins la moitié des conseillers de chaque groupe politique participant au pacte de majorité actuel (PS, MR, cdH et Nouveau V.) ;

Considérant que le Collège communal fondé sur le pacte de majorité actuel est ainsi composé ;

- ✓ La Bourgmestre : Muriel TARGNION
- ✓ Le 1^{er} Echevin : Maxime DEGEY
- ✓ Le 2^{ème} Echevin : Sophie LAMBERT
- ✓ Le 3^{ème} Echevin : Jean-François CHEFNEUX
- ✓ Le 4^{ème} Echevin : Cécile OZER
- ✓ Le 5^{ème} Echevin : Alexandre LOFFET
- ✓ Le 6^{ème} Echevin : Freddy BREUWER
- ✓ Le 7^{ème} Echevin : Antoine LUKOKI
- ✓ Le Président du CPAS : Gaëlle DENYS

PARTIE I : GROUPES POLITIQUES PARTICIPANT AU PACTE DE MAJORITE

GRUPE PS

Ayant obtenu 13 sièges aux élections communales du 14 octobre 2018 et composé des élus suivants :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	N° REGISTRE NATIONAL
TARGNION	Muriel	18/05/1971	710518 05063
AYDIN	Hasan	15/06/1972	720615 18150
BEN ACHOUR	Malik	31/01/1979	790131 06589
LAMBERT	Sophie	10/12/1976	761210 07247
LUKOKI	Konda	15/10/1992	921015 48302
NAJI	Said	22/08/1974	740822 47191
LOFFET	Alexandre	10/11/1986	861110 15174
BASAULA NANGI	Chimaine	28/03/1985	850328 43843
MARECHAL	Laurie	14/07/2000	000714 28651
GALLASS	Mohamed-Anass	03/10/1999	991003 31397
CELIK	Mahmut	03/02/1965	650203 39125
MESTREZ	Eric	18/02/1975	750218 18984
STINI	Samira	09/12/1963	631209 30655

GRUPE MR

Ayant obtenu 6 sièges aux élections communales du 14 octobre 2018 et composé des élus suivants :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	N° REGISTRE NATIONAL
DEGEY	Maxime	15/10/1983	831015 07527
BREUWER	Freddy	22/03/1960	600322 36958
CORTISSE	Stéphanie	05/12/1988	881205 32601
THOMAS	Bertrand	16/07/1991	910716 09110
SCHROUBEN	Julie	27/06/1978	780627 08608
DELTOUR	Amaury	02/06/1993	930602 15732

GRUPE NOUVEAU V.

Ayant obtenu 4 sièges aux élections communales du 14 octobre 2018 et composé des élus suivants :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	N° REGISTRE NATIONAL
CHEFNEUX	Jean-François	19/04/1979	790410 04505
FALZONE	Gaëtan	20/11/1973	731120 13797
STOFFELS	Romain	05/11/1998	981105 44189
MAGIS	Christine	13/05/1971	710513 07096

GROUPE CDH

Ayant obtenu 5 sièges aux élections communales du 14 octobre 2018 et composé des élus suivants :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	N° REGISTRE NATIONAL
ORBAN	Claude	24/09/1955	550924 00706
DENIS	Jean-François	08/07/1977	770708 24121
PIRON	Bernard	11/04/1973	730411 21348
OZER	Cécile	21/05/1974	740521 17013
VAN BOSSCHE	Jean-Bernard	14/04/1964	640414 00772

PARTIE 2 : MOTION DE MEFIANCE INDIVIDUELLE CONSTRUCTIVE

Le présent acte a pour objet :

- ✓ **motion de méfiance individuelle** à l'égard de Monsieur Freddy BREUWER, 6^{ème} échevin
- ✓ **présentation de Monsieur Amaury DELTOUR, en qualité de remplaçant** de Monsieur Freddy BREUWER, au rang de 6^{ème} échevin

La perte de confiance définitive entre les des groupes politiques constituant la majorité communale et Monsieur Freddy BREUWER s'appuie notamment sur les motifs suivants :

- ✓ Monsieur BREUWER exerce les fonctions d'échevin au sein de l'actuel Collège communal depuis le mois de décembre 2018. Il a notamment en charge l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la gestion des biens communaux.
- ✓ Depuis le début de la mandature, Monsieur BREUWER exerce son mandat avec peu – voire aucune – concertation, mettant de ce fait régulièrement le Collège (dont il n'est qu'un des membres) devant le fait accompli, par exemple via des expressions médiatiques inopportunes (intervenant parfois même avant qu'une décision collégiale ait pu être dégagée sur la question) ou des points présentés en Collège en urgence (de sorte qu'aucun report ne soit possible).
- ✓ Ses prises de positions – personnelles – et ses choix politiques – personnels – mettent régulièrement en difficulté tant sa propre formation politique que l'ensemble de la majorité politique communale, et ce d'autant que, sur les matières dont il a la gestion, sa vision des choses est contraire à celle de la majorité des autres membres du Collège, tout particulièrement en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.
- ✓ Un rapide travail de recherche dans la vie politique de Verviers permet d'ailleurs de constater que les problèmes rencontrés résultent manifestement d'un mode de fonctionnement « naturel » de Monsieur BREUWER, qui a été impliqué, tout au long de sa carrière politique, dans de multiples épisodes conflictuels et ne s'est jamais remis en question. Point n'est besoin, dans le corps de la présente requête, de lister l'ensemble de ces épisodes. Ils sont de notoriété publique et ont été relatés au gré des années par la presse locale.
- ✓ A de nombreuses reprises les derniers mois, cette situation a été évoquée, notamment en Collège communal, mais sans aucun effet sur Monsieur BREUWER, qui n'entend aucunement changer de comportement.
- ✓ Très récemment, trois éléments factuels sont à relever, qui n'ont fait que renforcer le constat d'une rupture totale de confiance des groupes politiques constituant la majorité avec Monsieur BREUWER, et ont mis totalement à néant les maigres espoirs de le voir changer son comportement :
 1. En date du 26 novembre 2021, Monsieur BREUWER présente – alors que le Collège ne dispose plus d'un délai lui permettant de reporter le point – un permis d'urbanisme avec un avis défavorable de la fonctionnaire délégué et un avis négatif de la C.C.A.T.M. Malgré

la demande de plusieurs membres du Collège de suivre les deux avis, le permis sera finalement accordé à la suite d'un vote. Or, les membres du Collège s'étaient pourtant engagés, lors de la constitution de la majorité, à ne pas forcer le vote sur un point et à respecter les avis de leurs partenaires, éventuellement en poursuivant la concertation. Ce passage en force constitue un précédent qui insécurise le fonctionnement du Collège et de la majorité.

2. En date du 1^{er} décembre 2021 à 16h42', les membres du Collège reçoivent un email et une note confidentielle de la part de Monsieur BREUWER proposant la mise en place d'une consultation populaire sur un projet de redéploiement du centre-ville. Monsieur BREUWER propose lui-même de l'évoquer au Collège du 2 décembre à 13h30'.

Le 2 décembre au matin, un journal local publie une longue interview de Monsieur BREUWER où ce dernier expose publiquement le contenu de sa proposition de consultation populaire.

Cette manière de procéder pose deux problèmes majeurs pour le fonctionnement du Collège communal :

- ✓ Monsieur BREUWER rompt toute confiance dans la capacité du Collège à concerter en son sein de manière confidentielle puisque la note devant faire l'objet d'une première discussion confidentielle se retrouve dans la presse avant même cette discussion, du fait même de son auteur.
 - ✓ Aucune concertation préalable n'a précédé cette sortie, ni avec la Bourgmestre, ni avec le reste du Collège, ni avec sa formation politique, ni avec son chef de file au Collège, le 1^{er} Echevin Maxime DEGEY, malgré le caractère extrêmement sensible du sujet, qu'il sait pourtant parfaitement. Cette déclaration médiatique unilatérale fragilise à la fois le projet et le Collège lui-même.
3. Malgré les nouvelles mises en garde qui lui ont été faites après cette sortie médiatique, le 7 décembre 2021, Monsieur BREUWER, qui est l'invité de l'émission Contrechamp sur la télévision locale VEDIA, insiste, en ajoutant en outre quelques commentaires désobligeant envers certains de ses collègues.

En outre, il en profite pour effectuer deux autres annonces sur deux dossiers sensibles : la délocalisation de l'hôpital de Verviers et la création d'une zone économique sur le site du Jonckeu à Heusy. Or, sur aucun des deux dossiers l'expression de Monsieur BREUWER ne constitue la traduction de la position du Collège communal. Concernant l'hôpital, le Collège avait au contraire réaffirmé son attachement à un projet hospitalier situé sur le territoire verviétois. Concernant la création d'une zone économique au Jonckeu, si des discussions préalables ont bien eu lieu, jamais un accord n'est intervenu. Les contacts pris par Monsieur BREUWER – évoqués par ce dernier dans l'émission – sont quasiment inconnus des membres du Collège.

Cette manière de travailler dans le chef de Monsieur BREUWER a atteint – pour une majorité politique qui aspire à travailler collectivement et de manière sereine, et au cœur d’une Ville qui en a grand besoin – un point de non-retour.

Il en résulte une perte de la confiance nécessaire entre, d’une part, les groupes politiques qui constituent la majorité et leurs représentant au sein du Collège communal et, d’autre part, Monsieur BREUWER. Il n’est plus possible de concevoir que Monsieur BREUWER continue à exercer son mandat au sein du Collège communal, d’autant que sa vision et son action politique, notamment en matière d’urbanisme et d’aménagement du territoire, sont devenues incompatibles avec la politique voulue par la majorité politique dont il est membre, portée par les groupes politiques PS, MR, cdH et Nouveau V.

La rupture de confiance est totale et irréversible.

Dès lors, les signataires du présent acte ont décidé de déposer une motion de méfiance individuelle à l’égard de Monsieur Freddy BREUWER, de présenter, en qualité de remplaçant de ce dernier, Monsieur Amaury DELTOUR, conseiller communal du groupe politique MR et de proposer d’amender le pacte de majorité en conséquence ;

* *
*

PARTIE 3 : AVENANT AU PACTE DE MAJORITÉ – IDENTITÉ DU BOURGMESTRE, DES ÉCHEVINS ET DU PRÉSIDENT DU CPAS

Attendu que la motion de méfiance individuelle constructive emportera la démission de Monsieur Freddy BREUWER du Collège communal et l’élection de Monsieur Amaury DELTOUR, conseiller communal, en qualité de nouveau membre de ce Collège, au même rang que Monsieur BREUWER ;

Que le Collège communal sera dès lors ainsi constitué :

Bourgmestre

Nom :	TARGNION		
Prénom :	Muriel	N° Registre national :	710518 05063
Adresse :	Rue de Halleur, 53/A		
	4801	Verviers	
Sexe :	Féminin	Nationalité :	Belge
Signature :			

1^{er} Echevin(e)

Nom :	DEGEY		
Prénom :	Maxime	N° Registre national :	831015 07527
Adresse :	Rue Carl Grün, 9/22		
	4800	Verviers	
Sexe :	Masculin	Nationalité :	Belge
Signature :			

2^{ème} Echevin(e)

Nom :	LAMBERT		
Prénom :	Sophie	N° Registre national :	761210 07247
Adresse :	Rue des Jardins, 22		
	4800	Verviers	
Sexe :	Féminin	Nationalité :	Belge
Signature :			

3^{ème} Echevin(e)

Nom :	CHEFNEUX		
Prénom :	Jean-François	N° Registre national :	790410 04505
Adresse :	Rue Laoureux, 48/1		
	4800	Verviers	
Sexe :	Masculin	Nationalité :	Belge
Signature :			

4^{ème} Echevin(e)

Nom :	OZER		
Prénom :	Cécile	N° Registre national :	740521 17013
Adresse :	Rue de France, 100		
	4800	Verviers	
Sexe :	Féminin	Nationalité :	Belge
Signature :			

5^{ème} Echevin(e)

Nom :	LOFFET		
Prénom :	Alexandre	N° Registre national :	861110 15174
Adresse :	Rue Hauzeur, 17		
	4800	Verviers	
Sexe :	Masculin	Nationalité :	Belge
Signature :			

6^{ème} Echevin(e)

Nom :	DELTOUR		
Prénom :	Amaury	N° Registre national :	930602 15732
Adresse :	Avenue Eugène MULLENDORFF, 31		
	4802	Verviers	
Sexe :	Masculin	Nationalité :	Belge
Signature :			

7^{ème} Echevin(e)

Nom :	LUKOKI		
Prénom :	Konda (Antoine)	N° Registre national :	921015 48302
Adresse :	Rue de Stembert, 98/4		
	4800	Verviers	
Sexe :	Masculin	Nationalité :	Belge
Signature :			

Président(e) du CPAS

Nom :	DENYS		
Prénom :	Gaëlle	N° Registre national :	861024 21073
Adresse :	Rue Champs des Oiseaux, 44		
	4800	Verviers	
Sexe :	Féminin	Nationalité :	Belge
Signature :			

* *
*

Les signataires du présent acte demandent expressément qu'à la suite du dépôt de l'acte entre les mains de Madame la Directrice générale f.f., le débat et le vote soient inscrits à l'ordre du jour du plus prochain Conseil communal, pour autant qu'un délai de sept jours francs se soit écoulé depuis le dépôt de l'acte.

Ils sollicitent que Madame la Directrice générale f.f. adresse sans délai cette motion à qui de droit et la porte à la connaissance du public par voie d'affichage, conformément aux dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.


PARTIE IV : NOMS, PRENOMS ET SIGNATURES DES MEMBRES DE CHAQUE GROUPE POLITIQUE FAISANT PARTIE DU PACTE DE MAJORITE

GROUPE PS

Ayant obtenu 13 sièges aux élections communales du 14 octobre 2018 et composé des élus suivants :

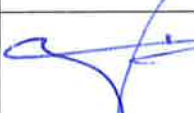

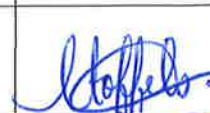

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	N° REGISTRE NATIONAL	SIGNATURE
TARGNION	Muriel	18/05/1971	710518 05063	
AYDIN	Hasan	15/06/1972	720615 18150	
BEN ACHOUR	Malik	31/01/1979	790131 06589	
LAMBERT	Sophie	10/12/1976	761210 07247	
LUKOKI	Konda	15/10/1992	921015 48302	
NAJI	Said	22/08/1974	740822 47191	
LOFFET	Alexandre	10/11/1986	861110 15174	
BASAULA NANGI	Chimaine	28/03/1985	850328 43843	
MARECHAL	Laurie	14/07/2000	000714 28651	
GALLASS	Mohamed-Anass	03/10/1999	991003 31397	
CELIK	Mahmut	03/02/1965	650203 39125	
MESTREZ	Eric	18/02/1975	750218 18984	
STINI	Samira	09/12/1963	631209 30655	

GROUPE MR**Ayant obtenu 6 sièges aux élections communales du 14 octobre 2018 et composé des élus suivants :**

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	N° REGISTRE NATIONAL	SIGNATURE
DEGEY	Maxime	15/10/1983	831015 07527	
BREUWER	Freddy	22/03/1960	600322 36958	
CORTISSE	Stéphanie	05/12/1988	881205 32601	
THOMAS	Bertrand	16/07/1991	910716 09110	
SCHROUBEN	Julie	27/06/1978	780627 08608	
DELTOUR	Amaury	02/06/1993	930602 15732	



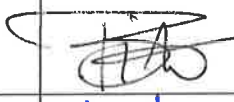


GROUPE NOUVEAU V.

Ayant obtenu 4 sièges aux élections communales du 14 octobre 2018 et composé des élus suivants :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	N° REGISTRE NATIONAL	SIGNATURE
CHEFNEUX	Jean-François	19/04/1979	790410 04505	
FALZONE	Gaëtan	20/11/1973	731120 13797	
STOFFELS	Romain	05/11/1998	981105 44189	
MAGIS	Christine	13/05/1971	710513 07096	

GROUPE CDH

Ayant obtenu 5 sièges aux élections communales du 14 octobre 2018 et composé des élus suivants :

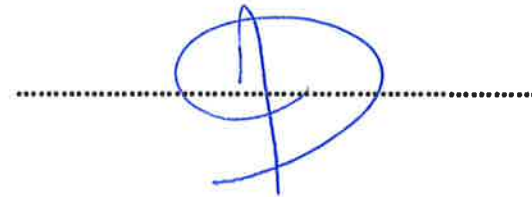
NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	N° REGISTRE NATIONAL	SIGNATURE
ORBAN	Claude	24/09/1955	550924 00706	
DENIS	Jean-François	08/07/1977	770708 24121	
PIRON	Bernard	11/04/1973	730411 21348	
OZER	Cécile	21/05/1974	740521 17013	
VAN BOSSCHE	Jean-Bernard	14/04/1964	640414 00772	

Accusé de réception

Date de dépôt entre les mains de la directrice générale f.f. :

13. 12. 21

Nom et signature de la directrice générale f.f. :

A handwritten signature in blue ink is written over a horizontal dotted line. The signature is stylized and appears to be a monogram or initials, possibly 'S' or 'D', with a vertical stroke through the center.